

Province du Québec
Municipalité de St-Émile-de-Suffolk

À une séance du conseil de la susdite municipalité tenue ce 1er jour d'octobre 2013, à 20h00 heures, en la salle municipalité de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Madame Louise Boudreault,
Messieurs Alain Campbell, André Blanchet, Michel Bisson et Hugo Desormeaux,

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Michel Samson,

Madame Annie Decelles, directrice générale, est aussi présente;

Moment de réflexion

ORDRE DU JOUR :

- 01.- Adoption de l'ordre du jour
- 02.- Adoption du procès-verbal du 9 septembre 2013
- 03.- Rapport du maire
 - 3.1 Dernier conseil des élu(e)s avant l'élection
 - 3.2 Dépôt de candidature
 - 3.3 PNR3 reconduit avec nouveau financement
 - 3.4 Exercice budgétaire 2014
 - 3.5 MAMROT : approbation des travaux TECQ restants
 - 3.6 Don au nom de Mme Pierrette Gratton(R)
 - 3.7 Panne Hydro-Québec
- 04.- Madame Lise Léonard
- 05.- Période de questions
- 06.- Rapport des conseillers
 - 6.1 voirie-Camp Ozanam(R)
 - Tamisage(R)
 - Paiement dernières factures RB Gauthier
 - Camion déneigement
 - Préparation Ford Louisville et niveleuse, déneigement
 - Contrat de M. Roger Molloy
 - M. Sylvain Éthier
 - 6.2 environnement -Demande de Jean-Pierre Provost(R)
 - Formation Jean-Pierre(R)
 - 6.3 loisirs -Stage pour un animateur en informatique(R)
 - Halloween(R)
 - Zumba(R)
- 07.- Rapport incendie -Achat de détecteurs de fumée(R)
 - Halloween(R)
- 08.- Serge Morin, formateur
- 09.- Nomination et engagement de l'agent de bureau(R)
- 10.- Comptes à payer
- 11.- Période de questions
- 12.- Varia-Administration élections
- 13.- Varia-Commentaire Servitech

Levée de la séance

13-10-182

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

l'ordre du jour soit et est adopté tel que corrigé et présenté.

Adopté à l'unanimité

13-10-183

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

le procès-verbal du 9 septembre soit et est adopté avec les modifications apportés.

Adopté à l'unanimité

13-10-184

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Michel Bisson

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Annie Decelles, directrice générale, à faire un don de 100 \$ pour la Maison Le Monarque en l'honneur de Madame Pierrette Ménard Gratton.

Adopté à l'unanimité

13-10-185

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

le conseil municipal mandate Madame Annie Decelles, Monsieur Roger Molloy et Monsieur André Pilon, ingénieur, à vérifier les travaux exécutés pour la fermeture de l'exutoire au 339-343 Route des Cantons et y apporter les corrections nécessaires afin rendre le terrain propre et conforme.

Adopté à l'unanimité

13-10-186

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil municipal accepte la demande de Madame Lise Desforges et autorise Madame Annie Decelles, directrice générale, de faire niveler l'entrée du Camp Ozanam au coût de 85 \$ pour cause d'érosion.

Adopté à l'unanimité

13-10-187

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

le conseil municipal accepte la soumission de Molloy Excavation inc. pour le tamisage du sable d'hiver et du gravier 03/4 pour la somme de 30 000 \$ plus taxes environ après la vérification des prix auprès de Les Bois Rond et Émilio Séguin.

Adopté à l'unanimité

13-10-188

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

Dans le cadre des travaux couverts par le programme TECQ, pour le projet de réfection du réseau pluvial sur la Route des Cantons et la réfection du ponceau transversale, la municipalité accepte de payer la somme de 30 201.45 \$ selon la demande de paiement des factures numéros 11351, 11362, 11363 et 11364 de 9088-9569 Québec inc. (R.B. Gauthier) approuvé par l'ingénieur Monsieur André Pilon.

Adopté à l'unanimité

13-10-189

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

le conseil municipal prolonge le contrat de M. Roger Molloy comme responsable des travaux de voirie d'un an. Un nouveau contrat sera préparé et lui sera présenté pour signature.

Adopté à l'unanimité

13-10-190

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Michel Bisson

QUE :

le conseil municipal accepte la proposition de Monsieur Jean-Pierre Provost de travailler une journée supplémentaire par semaine pour la période d'avril à novembre, ce qui entraînerait une dépense de 3500\$ de plus mais ne dépasserait pas le budget alloué.

Adopté à l'unanimité

13-10-191

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

le conseil municipal autorise Monsieur Jean-Pierre Provost à participer à une formation sur les Sujets chauds et grandes questions juridiques de l'heure pour l'officier municipal à Mont-Tremblant le 17 octobre 2013. Les dépenses inhérentes seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

Adopté à l'unanimité

13-10-192

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil municipal reconnaît l'offre de la Société d'aide au développement de la collectivité de prêter aux municipalités de St-Émile-de-Suffolk et Lac-des-Plages un animateur en informatique à raison de 15 heures/semaine pour un total de 420 heures. Le conseil municipal remercie Madame Roselyne Clément du SADC.

Adopté à l'unanimité

13-10-193

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

la municipalité alloue la somme de 150.00 \$ à Mme la conseillère Louise Boudreault pour l'achat de décorations et de friandises pour l'Halloween.

Adopté à l'unanimité

13-10-194

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller André Blanchet

QUE :

le conseil municipal offre une remise de 10\$ par participants, résidant à St-Émile-de-Suffolk, à l'inscription au cours de Zumba afin de favoriser la participation aux activités.

Adopté à l'unanimité

13-10-195

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

le conseil municipal modifie la résolution numéro 13-09-176 et reconnaît que Madame Louise Boudreault délègue, pour la remplacer, Monsieur François Houle, président du comité des Loisirs à ce 5 à 7 tenu à Ripon le 19 septembre 2013. Les frais encourus lui seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adopté à l'unanimité

13-10-196

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

le conseil autorise Monsieur Jean-Luc Gravel à acheter 30 détecteurs de fumée dans le cadre de la prévention incendie.

Adopté à l'unanimité

13-10-197

Il est proposé par M. le conseiller Hugo Desormeaux
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

la municipalité alloue la somme de 100.00 \$ à Monsieur Jean-Luc Gravel pour l'achat de colliers fluorescents pour l'Halloween. Cet achat sera distribué selon l'entente intermunicipale avec la municipalité de Lac-des-Plages.

Adopté à l'unanimité

13-10-198

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Annie Decelles d'engager Monsieur Serge Morin comme formateur au coût de 1000\$ à raison de 50\$ l'heure pour 20 heures de formation.

Adopté à l'unanimité

13-10-199

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Michel Bisson

QUE :

suite à la réception des candidatures pour le poste d'agent de bureau et la recommandation de Madame Annie Decelles, le conseil engage au poste d'agent de bureau Madame Sylvie Désilets. Le salaire sera de 15 \$ l'heure.

Adopté à la majorité

Monsieur Hugo Desormeaux indique son refus envers cet engagement.

13-10-200

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par Mme la conseillère Louise Boudreault

QUE :

les comptes ci-dessous soient approuvés :

chèque numéro 444 à chèque numéro 570

Adopté à l'unanimité

Je, soussignée, Annie Decelles, directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes de septembre 2013.

Annie Decelles
Directrice générale et secrétaire trésorière
13-10-201

Il est proposé par M. le conseiller Alain Campbell
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

le conseil municipal autorise Madame Annie Decelles à acheter des aliments lors des élections municipales pour un montant de 400\$.

Adopté à l'unanimité

13-10-202

Il est proposé par M. le conseiller André Blanchet
appuyé par M. le conseiller Alain Campbell

QUE :

le conseil municipal mandate Monsieur Michel Samson donne ses commentaires en réaction de ceux de la firme d'évaluation Servitech qui affirme que l'évaluation du nord de la région de la Petite-Nation dépend de Mont-Tremblant.

Adopté à l'unanimité

13-10-203

Il est proposé par M. le conseiller Michel Bisson
appuyé par M. le conseiller Hugo Desormeaux

QUE :

cette séance soit et est levée.

Adopté à l'unanimité

maire

directrice générale